

QUESTION ORALE H-0091/03

pour l'heure des questions de la période de session de mars 2003

posée conformément à l'article 43 du règlement

par Per-Arne Arvidsson

au Conseil

Objet: Crédibilité de la PESC

La politique étrangère et de sécurité commune a pour but de permettre à l'Union européenne de contribuer à la paix et à la sécurité en Europe et dans le monde par une attitude forte et unanime sur la scène internationale. Or, à l'égard du conflit en Irak, les États membres ont pris le chemin inverse dans la mesure où ils ont défendu les intérêts nationaux et nui à la crédibilité de la politique extérieure de l'Union ainsi que de la PESC. Il est regrettable que la Présidence ait contribué à ces dissensions en prenant unilatéralement parti pour la position franco-allemande.

La mission de la Présidence est de tenter de dégager des compromis et des solutions communes susceptibles de permettre la définition d'une position unique de l'Union à l'égard des questions les plus diverses. La Présidence danoise a montré sa capacité à y parvenir. Sans compter que les désaccords à propos du conflit en Irak ont également contribué à réduire la confiance que placent les pays candidats dans l'Union européenne.

Quelles initiatives la Présidence grecque compte-t-elle prendre pour éviter qu'une situation similaire ne se reproduise à l'avenir dans le cadre de la politique étrangère?

Dépôt: 13.02.2003

sv